

COMMUNE DE MALBOSC

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 27 JUILLET 2015

L'an deux-mille-quatorze, le lundi 27 Juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 22 juillet 2015, s'est réuni à la salle de la mairie de MALBOSC, sous la présidence de M. Michel PIALET, Maire

Présents : Michel PIALET, Evelyne AGNIEL, Christian MANIFACIER, Paul KELLER, Michel RISSE, Michel DURAND-GASSELIN, Chantal MEBREK.

Absente représentée : Maud CLAVEL (procuration à Chantal MEBREK).

Absente : Magali DUBOIS

Secrétaire de séance : Christian MANIFACIER

Modification de l'ordre du jour du conseil par rapport à celui envoyé avec la convocation le 22 Juillet.

M le Maire demande au conseil de bien vouloir modifier l'ordre du jour du conseil municipal en inscrivant avant le point sur les questions diverses deux points de discussion sans délibération

- Modalités de réalisation d'un bulletin municipal
- Organisation de la foire d'octobre (avancement de la préparation)

Observations du Conseil

Pas d'observation avis favorable

Voté à l'unanimité des présents(8)

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 Juin 2015.

Pas d'observations

Voté à l'unanimité des présents(8)

Décision modificative 2015-001

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les crédits ouverts à l'article 2156-65 du budget 2015 sont insuffisants et donc qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires.

Précision au Conseil

- *Cette décision modificative concerne le paiement d'une pompe sur le captage de la DOUE .*

Voté à l'unanimité des présents (8)

Décision modificative 2015-002

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les crédits ouverts à l'article 2138-75 du budget 2015 sont insuffisants et donc qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires.

Précision au Conseil

- *Cette décision modificative concerne le paiement du notaire pour l'achat de la maison PERRIER (PMS) en 2013 !! .*

Voté à l'unanimité des présents (8)

Délibération 2015-028 : Déplacement de l'assise d'un chemin rural

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de déplacement de l'assise d'une partie du chemin rural de Malbosc à Fourniels présenté par M et Mme PALMER.

Observations du Conseil

- *Avis favorable sur le principe, tous les frais étant bien entendu à la charge des demandeurs.*
- *Monsieur et Mme PALMER s'engagent à céder la surface au moins équivalente et nécessaire en vue du déplacement du chemin rural.*
- *La négociation sur le déplacement de l'assise de ce chemin rural doit permettre à la commune de se doter d'un chemin d'accès au réservoir d'eau (parcelle 564) qui est actuellement enclavé.*
- *Cette procédure qui peut être fastidieuse sera très certainement utile en d'autres occasions*

Voté à l'unanimité des présents (8)

Dossier camping : informations débats :

Monsieur le Maire indique au conseil qu'une personne, cliente du camping de Gournier, est venue en mairie se plaindre sur l'accueil qui lui a été réservé et sur la « facture » qui lui a été remise.

La gérante du camping, présente dans le public demande à M le Maire la parole et donne ses explications sur ces faits. Un huis clos sur ce dossier est ensuite décidé, il se tiendra en fin de conseil.

Dossier travaux voirie

Une information est faite au conseil par l'adjoint en charge des travaux en particulier sur les subventions qui viennent de nous être allouées ce qui explique le retard dans les réparations des dégâts d'orage d'octobre 2014.

- Subvention allouée par l'état : 4504.40 Euros
- Subvention allouée par le département 9 600. 00 Euros

Les travaux seront réalisés en septembre

Point Multi Service : Point sur les travaux, gérance

Les travaux avancent correctement, le planning est respecté, l'entreprise JOUVE répond aux attentes du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre

En ce qui concerne la gérance :

- Exit Maud RICHARD qui après avoir été choisie et plusieurs réunions avec l'exécutif à préférer renoncer
- Deux nouvelles candidatures :
 - + Mme GIRAUD des Vans en binôme avec une collègue que nous n'avons pas rencontré qui a fourni une lettre de motivation
 - + M RIVIERE et Mme WIESMAN qui ont rencontré M le Maire et présenté une candidature argumentée

Observations du Conseil

La seconde candidature semble intéressante, le couple va être reconvoqué avec demande de production d'un business plan (audition ouverte à tous les membres du conseil)

Bulletin Municipal

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de publier un bulletin municipal

Observations du Conseil

- *Faut 'il le réaliser en interne ou le faire réaliser, un premier devis fait apparaître un cout TTC d'environ 550 euros , unanimité pour une réalisation en externe*
- *Décision est prise d'en publier un en fin de chaque année et ensuite à mi année si de besoin.*
- *Il faut affiner le nombre d'exemplaires à éditer, pour cela une consultation va être lancée pour connaître la préférence (papier ou informatique) des personnes concernées*

Représentation de la commune à la commission Patrimoine de la Communauté de Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un représentant de la commune de Malbosc à la commission Patrimoine de la Communauté de Commune qui vient d'être créée.

Michel DURAND –GASSELIN sollicité par M le Maire est désigné pour représenter la commune à l'unanimité.

Projet de Territoire à Energie Positive :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'avancement des travaux de la communauté de commune sur ce dossier, il fait également le bilan des réunions citoyennes qui se sont tenues dernièrement

Il informe les membres du conseil qu'une réunion de tous les élus municipaux se tiendra le 03 septembre à 18 H 30 aux Vans

Point sur la foire d'Octobre :

Michel DURAND-GASSELIN fait un point de l'avancement de la préparation de cette manifestation, il se réfère à la note à l'intention du conseil qu'il avait rédigé en avril (il a actualisé cette note le 28 juillet et l'a envoyé aux membres du conseil)

- Le travail sur l'exposition est en cours actuellement c'est principalement des repérages, elle se fera dans la salle des fêtes
- L'apéritif offert par la municipalité se fera dans la salle des fêtes
- Des propositions vont être faites pour le repas de midi
- Régis devra solliciter les commerçants comme d'habitude
- Une buvette devrait être tenue par le CAM
- Un bal « trad » conclura la journée à partir de 17 h

Un point précis sur cette journée sera fait début septembre

Huis clos sur le camping :

Comme prévu, en fin de conseil, une discussion à huis clos sur tout ce qui concerne le camping de Gournier est engagée entre les membres du conseil.

Les résultats de ces discussions seront communiqués à la gérante et aux habitants de la commune le moment venu.

Il est convenu d'avoir une réunion du conseil par mois (à 18 h00 le premier lundi du mois) donc le prochain conseil devrait se tenir le lundi 07 septembre à 18 h 00

Fin du Conseil Municipal à 21 h 45